

# UN RÉFUGIÉ RUSSÉ A-TUÉ SA MÈRE A CLICHY

Le parricide, qui a agi au cours d'une crise de folie mystique, s'est constitué prisonnier

Un drame singulier s'est déroulé l'autre nuit, 24, rue Bonnet, à Clichy. Il est l'aboutissement d'une folie mystique longuement développée et qui est soudain résolue, en un accès aigri, par un parricide. A 7 heures hier matin, au poste central du XVI<sup>e</sup> arrondissement, un homme se présente et déclare qu'il a tué sa mère. Il est dans un état d'extrême exaltation. « Je viens de tuer ma mère, dit-il, à Clichy, 24, rue Bonnet ». Il ajoute aussitôt : « Vous trouverez la chef sous le palisson ». Puis il se tait.

## ÉTARCIÉ

Deux gardiens cyclistes partent du poste de Clichy qui leur vient d'être confié. Ils vont au domicile indiqué. Ils ne trouvent rien. Ils se dirigent vers la chambre, mais sont en vain. L'un d'eux paraissait un peu égaré. Ce locataire est un réfugié russe. Il se nomme Victor de Briz, il a quarante-cinq ans. Il est originaire des pays baltes et l'on sait qu'il fut ingénieur naval. Il vit avec sa mère, une vieille dame septuagénaire, née Emma Klinge, dans un petit appartement de deux pièces, au troisième étage.

## « L'Antéchrist est en route »

Quels ont été les mobiles de ce drame sordide ? Un voisin, un Bessarabien les laisse entendre.

« De quel vivait M. de Briz ? Je n'en sais rien. Ses cartes de visite portaient la mention : Architecte. Il était assez bien vêtu, mais, à l'entendre, se servait d'outils toute la journée, et l'on sait qu'il exerçait plutôt un petit métier d'artisan. Il était bruyant. Toutes les nuits il lui fallait remuer des meubles et se disputer avec sa mère.

« Jeudi, il est venu me trouver. « Tu sais mal-tu dit, l'Antéchrist est en route. Dieu m'en averti. C'est moi qui vais le combattre. Si tu entends qu'il arrive, remets-le chez toi. Viens te réfugier dans mon appartement.

Cette conversation achevée, jeudi, vers 17 heures, le parricide et sa mère rentrent chez eux. Leur voisin n'entend plus que les petites scènes habituelles. Mais, vers 4 heures, on frappe à sa porte : « Qui est là ? » « C'est moi, de Briz. Je veux te dire de te rappeler ce que je t'ai dit sur l'Antéchrist ».

## Folie furieuse

A ce moment le crime était accompli certainement. Le voisin ne fut pas très ému et se recoucha. De Briz est complètement fou », dit-il à sa femme.

C'est aussi l'impression des enquêteurs. Le parricide, qui n'est plus guère capable de fournir des réponses précises sur ses antécédents ou son identité, se lance dans de longues phrases où la métaphysique tient une grande place.

« J'ai été luthérien, explique-t-il, puis orthodoxe, catholique enfin. Ma mère est restée luthérienne. Enfin Satan était en elle. C'est Satan qui j'ai tué cette nuit ».

Et les crises d'abattement succèdent aux crises de folie furieuse. C'est un forcené qu'on emporta vers l'infirmerie spéciale du Dépôt tout à l'heure, quand le Parquet aura terminé l'enquête du commissaire de Clichy.

Il semble bien que le drame s'est déroulé vers 4 heures du matin. Ensuite, à pied, le dément a traversé Clichy, puis Paris, pour aboutir au poste central du 15<sup>e</sup>, d'où on l'a conduit et camionné au commissariat de Clichy.

# Les travaillistes anglais ont remporté un gros succès

Aux élections municipales de Londres ils ont gagné 226 sièges

Les derniers résultats des élections municipales londonniennes indiquent que les travaillistes ont gagné 226 sièges et les conservateurs 362. Les travaillistes ont gagné 226 sièges, dont 209 aux dépens des conservateurs.

En France, aussi bien qu'à Londres, les travaillistes ont enregistré un succès aux élections municipales.

Dans la capitale de villes et bourgs conservateurs, les résultats des élections provinciales, le tableau des gains et des pertes s'établit actuellement comme suit : Labour Party, gains 303, pertes 131 ; indépendants, gains 13-109, en moins 96 ; libéraux, gains 4-34, en moins 30 ; indépendants, 5-74, en moins 69.

Les indépendants appartiennent pour la plupart à la coalition antitravailliste. Quant aux communistes, ils ont présenté 45 candidats qui ont été battus. Bien que les résultats soient encore incomplets, il est évident que l'ampleur du succès remporté par les travaillistes.

Non seulement le Labour Party conserve toutes les municipalités qu'il détenait, mais encore il acquiert pour la première fois le contrôle de plusieurs villes importantes : Oldham, Burnley, Bolton, Rochdale, Salford, Bradford, Trent, etc., qui sont toutes représentées au Parlement par des députés travaillistes et passent communément pour des sièges conservateurs. D'autre part une avance considérable sans être décisive est enregistrée presque partout, notamment à Liverpool et à Manchester.

Parmi les candidats battus, figure lady Simon, femme du secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

# LE PLÉBISCITE SARROIS

Aucune démarche allemande n'a été faite à l'ambassade de France

L'ambassade de France à Berlin dément formellement la nouvelle publiée à l'étranger, suivant laquelle M. de Bulow, secrétaire des Affaires étrangères, se serait rendu auprès de M. François Poncet pour protester contre les dispositions qui seraient prises en France pour répondre éventuellement à une demande de la commission gouvernementale de la Sarre, en vue d'assurer l'ordre dans le territoire.

# En Angleterre, on fait confiance à la France

On mande de Londres : « Des télégrammes de presse rapportent que dans certains milieux français la présence de troupes anglaises et italiennes serait jugée souhaitable au cas où les forces françaises devraient entrer dans le territoire sarrois pour y maintenir l'ordre. »

Dans les cercles autorisés britanniques, on fait observer que les précautions prises par la France et approuvées par l'Angleterre constituent la simple exécution d'accords internationaux antérieurs.

On rappelle que, lors de l'évacuation de la Sarre, il avait été convenu entre S.D.N. et la Commission de gouvernement que cette dernière pourrait appeler aux troupes françaises les plus proches au cas où la police serait impuissante à maintenir l'ordre, ce qui n'implique aucun principe de participation britannique.

On ne s'attend, d'ailleurs, à aucune complication dans la Sarre du fait même des précautions françaises.

# BRUXELLES SERA-T-IL SANS TAXIS ?

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Le Syndicat des Chauffeurs de Taxis vient de décider la grève, à raison du renvoi, par la Compagnie des Taxis Bruxellois, du secrétaire syndical, M. H. Dierckx, et cinq autres ouvriers. On ne sait pas si elle s'étendra aux autres compagnies.

# LE CONGRÈS DES VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE EST AJOURNÉ

IL EST REPORTE AUX 1<sup>ER</sup> ET 2<sup>ES</sup> JUILIEN 1935 ET SE DÉROULERA A LILLE

En raison du deuil national, et des circonstances qui en découlent, le Congrès National des Victimes Civiles de la Guerre qui devait avoir lieu à Lille, les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> juin 1935, est reporté aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> juillet 1935.

Tous nos renseignements et adhésions, prière de noter que les Associations de Prisonniers Civils et Victimes Civiles de la Guerre ont leur siège social à la Maison des Mutilés de Guerre, 46, rue Léonard Danel, Lille (Nord).

# LE SOUS-CHEF DE GARE DE LIÈGE COUPÉ EN DEUX PAR UNE LOCOMOTIVE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Vendredi matin, un horrible accident s'est produit dans la gare de Liège-Guillemins et a entraîné la mort de M. Raymond Wenken, âgé de 34 ans, surveillant la manœuvre d'une rame de wagons quand il a été surpris par une locomotive. Le corps a été littéralement coupé en deux. Il était couché sur le ventre. La partie supérieure de son corps gisait entre les rails. Le crâne avait été enfoncé dans le ventre. Les restes du malheureux ont été transportés à l'infirmerie, au milieu de l'émotion de tout le personnel.

# UN CHATEAU COMPLÈTEMENT DÉTRUIT PAR LE FEU A ÉTRAIVE

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Le château de Bois-Braine, à Étrave, près de Rochefort, a été complètement détruit par le feu. C'est la femme du jardinier du château, qui appartient à M. Everaert, de Bruxelles, qui aperçut les flammes et avertit aussitôt les secours de Mlle Everaert, âgée de vingt ans, qui était agrippée au balcon d'un étage. Elle y resta assise jusqu'à ce qu'elle eût été descendue au rez-de-chaussée afin de voir l'heure et elle avait trouvé le rez-de-chaussée complètement embrasé. Elle avait battu en vain les flammes n'ayant pour toute issue que le balcon. Le jardinier, sa femme et un passant, purent la sauver au moyen d'une échelle.

Les curiers du château et son enfant furent sauvés par leurs propres moyens.

Le château et son riche mobilier ont été complètement détruits.

# UN ÉLECTRO DÉSATOMISEUR DE 35.000 KILOS

On mande de Moscou qu'une entreprise électrotechnique vient de construire un électro-aimant qui serait capable de décomposer les atomes de tous les corps simples. Le poids de l'appareil est de 35.000 kilos.

# CATHCART JONES ET WALLER ont atterri à Londres

Revenant de Melbourne, les aviateurs Cathcart Jones et Waller ont atterri à l'aérodrome de Lympne, à 13 h. 15.

En effectuant le vol Londres-Melbourne aller et retour en 13 jours, les aviateurs Cathcart Jones et Kenneth Waller ont battu tous les records précédemment établis pendant la dernière étape de leur voyage de retour de l'Australie et Waller ont mis 40 minutes environ à effectuer le parcours du Bourget à Lympne.

# ARRÊSTATION A PARIS D'UN ESCROC BELGE

Des inspecteurs de la Sûreté nationale ont arrêté, rue Houdon, à Paris, le nommé Albert Van der Linden, âgé de 29 ans, dont l'extradition était demandée par le gouvernement belge, pour escroqueries.

# UN BOUCHER FAUX MONNAYEUR A MARSEILLE

Il y a plusieurs mois, à la suite d'une enquête menée, opérée dans la chambre, place d'Aix, à Marseille, le boucher Honoré Viriat fut convaincu de fabriquer de la fausse monnaie. Des pièces faussées de 5 et 10 francs furent retrouvées.

Le juge d'instruction chargé de l'enquête a rendu hier son ordonnance, renvoyant Honoré Viriat devant la Chambre des mises en accusation. Les inculpations de fabrication de fausses monnaies et d'émission de fausse monnaie.

# UNE IMPORTANTE AFFAIRE DE VOLS D'AUTOS DANS LA RÉGION DE MONS

Une importante affaire de vols d'autos a été découverte, il y a quelques jours, dans la région de Mons. Il s'agit, en réalité, d'un organisme qui agit dans la région de Mons et qui, établit sur des bases véritablement industrielles, est spécialisée dans le vol de la maquette de la voiture et du volant. L'organisme a pour la plupart de vols commis à Paris et dans la banlieue et c'est en fraude qu'elle était introduite en Belgique par les routes des environs de Quévrain et de Tournai.

La police judiciaire de Mons a procédé à diverses perquisitions dans la région, et a saisi un grand nombre de voitures. Celle-ci est également menée en dehors du pays et c'est ainsi que la police de Rotterdam a arrêté, avant-hier, un certain individu qui opère dans la région de Valenciennes.

Monsiend a été également mené dans la région de Rotterdam, où il a été arrêté, un certain individu qui opère dans la région de Valenciennes.

Une voiture de 250.000 francs, volée à Valenciennes, au préjudice de M. le sénateur Boel, de La Louvière, a été retrouvée à Amsterdam. Un complice, arrêté à Bruxelles, falsifiait les typiques de la bande des vols. Les vols à Valenciennes, plus de cinquante faux tryptiques néerlandais ont été découverts.

La bande liquidait en Belgique les voitures volées en France en les revendant et se versant les bénéfices également de contrebande.

Cette affaire est appelée à prendre de vastes proportions.

# UN AUTOMOBILISTE DE MENIN AUTEUR D'UN ACCIDENT MORTEL CONDAMNÉ A MONS

On se souvient que, dans le courant de l'été, un chômeur, Albert Deroux, habitant Quévrain, fut atteint sur la voie publique par une auto conduite par un certain M. Henri Hoppe, qui tua M. Deroux.

M. Henri Hoppe vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de Mons, du chef de la mort involontaire qu'il n'est pas établi que la voiture de M. Hoppe avait roulé à une vitesse exagérée, il a été condamné, cependant, à une amende de 27.015 fr. 15 de dommages et intérêts.

# ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX DE NICE

Le concours 1935 de l'Académie des Jeux floraux de Nice est ouvert en date du 1<sup>er</sup> octobre et sera clos, sans prolongation pour la réception des envois, le 15 mars 1935.

Cinq sections : poésie, prose, théâtre. Une liste importante de prix en espèces, objets d'art, plaquettes et diplômes.

Tous nos renseignements, écrire avec timbre réponse à M. Henri Peretti della Rocca, secrétaire général de l'Académie des Jeux floraux de Nice, 3, rue Dante, Nice (A. M.).

# NEW-YORK SANS ASCENSEURS

A la suite de la grève de 5.700 employés d'ascenseurs qui réclament une augmentation de salaires, la diminution des heures de travail, environ 400 immeubles, avec appartements et bureaux, dont quelques-uns de 20 à 40 étages, sont privés d'ascenseurs.

Dans le district des magasins de mercerie et d'habillement, les affaires souffrent de cet état de choses, les clients étant découragés par les ascenseurs pénibles.

# ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Samedi 3 novembre, soleil ; lever, 6 h. 06 ; coucher, 16 h. 32. Lundi 6 novembre, soleil ; lever, 6 h. 06 ; coucher, 16 h. 32. Mardi 7 novembre, soleil ; lever, 6 h. 06 ; coucher, 16 h. 32. Mercredi 8 novembre, soleil ; lever, 6 h. 06 ; coucher, 16 h. 32. Jeudi 9 novembre, soleil ; lever, 6 h. 06 ; coucher, 16 h. 32. Vendredi 10 novembre, soleil ; lever, 6 h. 06 ; coucher, 16 h. 32.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. Baromètre : 763 mm ; hausse depuis la veille à 9 h. ; 1 mm. 6 ; Thermomètre : 10.5 ; minima : 6.5 ; maxima : 15.3 ; état hygrométrique : 90 ; Hauteur du vent tombé depuis la veille à 9 h. : 3 mm. ; pluie : 0 mm. ; neige : 0 mm. ; Direction des nuages : Pas d'observation ; Etat du ciel : couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Vent modéré d'ouest devenant à Sud-Ouest en passant de la force ; Minimum en faible hausse sur cette nuit.

NOMINATION. — Dans sa séance du 2 novembre, le Conseil d'Administration de la Compagnie des Chemins de fer du Nord a nommé administrateur, en remplacement de M. Georges Magnier, décédé, M. François Durieux, président du Syndicat des Fabricants d'alcool et membre de la Chambre de Commerce de Compiègne.

AGENCE DE TRAINS DE LA CP DU NORD

GUIDE DES CHEMINS DE FER DE LA CP DU NORD

LE PLUS COMPLET

LE PLUS PRATIQUE

Couverture rouge

EN VENTE PARTOUT

# ENGAGÉS VOLONTAIRES DE LA DÉFENSE NATIONALE A ARRAS

Le 20 novembre, à Lille, avec le deuxième tirage de la loterie des régions libérées

À l'occasion du Congrès des Maires des Régions Libérées et qui se tiendra cette année à Lille, et des cérémonies qui se dérouleront simultanément à l'Hotel de Ville, un grand nombre de personnalité du Nord de la France, ont été présents, le 20 novembre, dans la capitale des Flandres.

Le Comité d'organisation de la Loterie des Régions Libérées a saisi cette occasion pour fixer au même jour son deuxième tirage qui, par son importance, dépassera de beaucoup celui du 13 octobre dont on n'a pas oublié l'importance.

Ce deuxième tirage comprendra dix séries (séries 6 à 15 incluses). Il y aura donc cette fois 10 lots de 1 million, 10 lots de 100.000 francs ; 10 lots de 50.000 francs, soit un total plus de cinquante millions de lots.

En attendant, les billets continuent à s'élever avec le même entrain. Déjà, au moment de la clôture, le tirage, qui a lieu depuis 48 heures, sont déjà presque introuvables ; avis aux souscripteurs éperdués !

Malgré les tracas de la série 13, le 20 novembre, elles se feront pas long feu et les amateurs feront bien de se hâter, car il est à prévoir que, cette fois encore, de nombreuses demandes ne pourront pas être satisfaites.

« Ajoutons que le Comité a pris les mesures les plus éveillées pour éviter que, dans les derniers jours, étant donné leur rareté, les billets ne soient revendus plus de 100 francs, des enchères seront prises contre les intermédiaires qui se livreraient à cette spéculation. »

# GOUR D'APPEL DE DOUAI

Bris de clôture à Amettes

Pour empêcher que l'on pénétrât sur un terrain qu'il possède à Amettes, M. Balavoine l'avait entouré de fils de fer barbelés.

Mais la clôture barrait ainsi le sentier aux habitants se rendant au hammeau de Basse-Boignée. Aussi y eut-il des protestations et le maire, M. Emile Sailliot, un beau jour, ceignit son écharpe et s'en fut lui-même couper les fils de fer qui barraient le sentier.

M. Balavoine lui intenta un procès pour bris de clôture.

Malgré les tracas de la série 13, le 20 novembre, elles se feront pas long feu et les amateurs feront bien de se hâter, car il est à prévoir que, cette fois encore, de nombreuses demandes ne pourront pas être satisfaites.

# Politique maritime et coloniale

M. RONDET-SAINT, directeur de la Ligue maritime et coloniale, membre des conseils supérieurs de la marine marchande et des colonies, rapporta sur ce sujet intéressant.

Son rapport contient en germe tout un programme d'intégration de l'activité de nos colonies dans l'économie française. Il traite de la nécessité de sauvegarder l'indifférence de l'opinion au regard d'un problème dont elle mesure mal l'importance. Il dresse un tableau impressionnant de l'expansion de la France hors d'Europe, expansion qui a fait de elle la seconde puissance coloniale du monde.

M. Rondet-Saint présente, déclare-t-il, le sort de la France dépend de la mise en valeur de ses colonies. La France ne peut trouver la voie du relèvement que dans une collaboration étroite avec ses colonies.

M. Rondet-Saint ajouta à son rapport quelques observations et Mme Perrot-Chandet exprima quelques idées sur l'importance de la bande des colonies. Quelques députés intervinrent dans le débat et deux vœux furent présentés.

La séance du matin fut levée vers midi et demi.

Les dirigeants de l'Alliance et de nombreux députés se rendirent au monument aux morts de la guerre où une gerbe fut déposée par le député de M. D. Delansorne, maire d'Arras.

# LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

L'après-midi de vendredi, comme pour celle du matin, ne fut réservée qu'à l'étude et à la discussion de rapports secondaires, lesquels cependant méritaient toute l'attention du Congrès au point de vue économique.

C'est M. Maurice AJAM, ancien sénateur, ancien sous-secrétaire d'Etat et vice-président de la Chambre de Commerce de M. de Fels, ancien député.

M. Maurice AJAM ouvrit la séance et déclara : « Nous allons aborder les questions de politique économique. C'est un sujet de beaucoup de la politique. Le problème de la production a été résolu entièrement sur le problème de la répartition des richesses. Les questions de répartition des richesses de l'anarchie que subissent l'Europe et le monde entier. »

« Ainsi, conclut-il, on donnera satisfaction aux légitimes revendications des travailleurs français, tout en répondant aux besoins essentiels de la production nationale. »

L'Assemblée examina ensuite, sans interrompre la question de la main-d'œuvre féminine.

Mme POINANT, maître de forges, membre de la Commission de propagande de l'Armée, condamne toute mesure tendant à restreindre la liberté du travail féminin qui aurait pour corollaire d'une part de dévaloriser le mariage légal et, d'autre part, de restreindre le pouvoir de la famille et, partant, de la Nation.

La séance fut levée vers 19 heures et reprise vers 21 heures, pour l'étude et la discussion du rapport de M. Gellie, membre de la Commission de l'Armée, député de la Gironde, sur la Défense nationale.

En voici l'essentiel :

# La Défense nationale

M. Emile GELLIE, député, vice-président de la Commission de l'Armée, membre du Comité directeur de l'Alliance, s'attacha à réfuter la légende, soutenue par la propagande allemande, qui présente la France comme la nation la plus formidablement armée de l'Europe. En réalité, la France n'a rien négligé pour assurer sa collaboration à Genève. Elle est allée dans cette voie aussi loin, plus loin peut-être que ne lui permet le soulagement de sa sécurité, étant donnée la nature de ses frontières.

Mais, en regard de la volonté de paix de la France, qui n'a jamais démenti, il faut plaquer la volonté de l'Allemagne de revenir au Traité de Versailles et de se libérer d'abord des entraves que ce dernier apporte à son réarmement. L'Allemagne, d'après le Traité de Versailles, avait le droit de disposer de 100.000 hommes, composés d'engagés volontaires de 12 ans et à une force de police encasernée de 40.000 hommes. Comment cette obligation a-t-elle été respectée ? Les chiffres répondent d'eux-mêmes. Les forces militaires allemandes sont, actuellement, de 680.000 hommes de métier constitués en unités, dont un grand nombre ont leur artilleur au complet. A cela s'ajoutent les forces paramilitaires : 2.500.000 hommes, dont 600.000 sont insoulevés. Le total des effectifs pouvant être mobilisés est donc de 9.800.000 hommes, auxquels il faut ajouter une réserve immédiate de 700.000 hommes et une seconde réserve d'un million d'hommes.

Avec ses 4.000 avions instruits, ses 50 escadrons de bombardement disposant de 1.500 appareils, pouvant déverser 200 tonnes de projectiles par jour sur Paris et les autres villes de France, les avions de la Luftwaffe sont, en outre, constitués les stocks nécessaires, dans un pays dont l'outil industriel est très inférieur à celui de ses adversaires éventuels.

Tels sont les grands principes qui doivent présider à l'organisation de notre défense. Résolution hostile à la guerre, l'Allemagne se doit d'assurer sa sécurité par la force même, paisible et sage, est un sage de paix pour l'Europe et pour le monde.

# Les discours du ministre des Travaux Publics sera radiodiffusé

Le discours de M. Pierre-Etienne Flandre, ministre des Travaux Publics, président de l'Alliance, sera radiodiffusé dimanche 4 novembre, à 11 h. 45, par les postes Paris-P.T.T. et Radio-Lille.

# LA FERMETURE DE LA BANQUE CAMMAS-MASSET

Dans les quelques douze succursales que compte la Banque Cammas-Masset et C<sup>o</sup>, à Sleemwoorde, Marquise, Lambres, Hazebrouck, Guines, Fruges, Puzos, Guesbriegues, Bourbourg, Bergues, Avelin, Arras, Ath-sur-la-Lys, ont eu lieu, aucun incident.

D'une manière générale, on estime un peu partout que les dirigeants de la banque sont dupes d'une trop grande confiance à l'égard de certains clients en mauvaise posture, ce qui les a amenés à consentir des découverts parfois très élevés, alors qu'ils venaient d'être eux-mêmes durement touchés par l'escroquerie dont ils furent victimes l'an dernier.

# A HAZEBROUCK

Les gûchets de la succursale de la Banque Cammas-Masset à Hazebrouck, située rue de la Clef, ancien immeuble de la Banque du Rhin, ont été fermés.

Une pancarte annonce : « Bureaux et Caisnes fermés provisoirement ».

# 150.000 FRANCS DE RÉCOLTES EN FLAMMES PRÈS DE CORBIE

Au cours de la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure du matin, un incendie qui a rapidement pris de l'extension a été déclaré chez M. Omer Detourné, cultivateur, au hamelet de Hamet à Poully, près de Corbie.

Malgré les efforts des pompiers, un hangar long de 25 mètres sur 10 de large et une remise remplie de récoltes ont été la proie des flammes.

Des dégâts, couverts par une assurance, s'élevaient à 150.000 francs.

Une enquête ouverte par la gendarmerie qui s'efforce d'établir les causes de ce sinistre.

# La politique régionale

Le Parti Socialiste

La conférence départementale des femmes socialistes

Les femmes socialistes du Nord ont tenu leur conférence départementale annuelle, à Lille, le 20 novembre, au Palais de la République. Les groupes étaient représentés par une centaine de déléguées venues de tous les points du département.

Cette importante réunion était présidée par M. Augustin Laurant, conseiller général, président de la Fédération du Nord du Parti Socialiste.

La conférence a approuvé les rapports de Madame Lydia Wagneur, secrétaire des femmes socialistes de Lille, et de Madame Nestlé-Dilly, sur les menaces contre la natalité féminine ; et de Madame Rachel Lamoureux, sur les menaces contre la natalité masculine.

L'ordre du jour suivant a été voté par acclamations : Les femmes socialistes du Nord se félicitent de l'essor pris par leur organisation dans le département du Nord. Elles proposent au Comité de l'Union Générale du Nord par M. le baron de La Roche, réclament des mesures législatives portant sur le droit de la femme au travail ; elles s'élèvent contre l'extension de l'impression au travail féminin la responsabilité du chômage.

Elles affirment que la cause du chômage réside dans la crise économique issue d'elles-mêmes du chômage.

Enfin, les femmes socialistes du Nord ont déclaré vouloir prendre une part active dans la campagne électorale pour le 15 décembre élections municipales ; un prochain Comité fédéral devra fixer les modalités de cette participation.

# LA « JOURNÉE DES REGIONS LIBÉRÉES »

ELLE COINCIDERA LE 20 NOVEMBRE, A LILLE, AVEC LE DEUXIÈME TIRAGE DE LA LOTERIE DES REGIONS LIBÉRÉES

À l'occasion du Congrès des Maires des Régions Libérées et qui se tiendra cette année à Lille, et des cérémonies qui se dérouleront simultanément à l'Hotel de Ville, un grand nombre de personnalité du Nord de la France, ont été présents, le 20 novembre, dans la capitale des Flandres.

Le Comité d'organisation de la Loterie des Régions Libérées a saisi cette occasion pour fixer au même jour son deuxième tirage qui, par son importance, dépassera de beaucoup celui du 13 octobre dont on n'a pas oublié l'importance.

Ce deuxième tirage comprendra dix séries (séries 6 à 15 incluses). Il y aura donc cette fois 10 lots de 1 million, 10 lots de 100.000 francs ; 10 lots de 50.000 francs, soit un total plus de cinquante millions de lots.

En attendant, les billets continuent à s'élever avec le même entrain. Déjà, au moment de la clôture, le tirage, qui a lieu depuis 48 heures, sont déjà presque introuvables ; avis aux souscripteurs éperdués !

Malgré les tracas de la série 13, le 20 novembre, elles se feront pas long feu et les amateurs feront bien de se hâter, car il est à prévoir que, cette fois encore, de nombreuses demandes ne pourront pas être satisfaites.

« Ajoutons que le Comité a pris les mesures les plus éveillées pour éviter que, dans les derniers jours, étant donné leur rareté, les billets ne soient revendus plus de 100 francs, des enchères seront prises contre les intermédiaires qui se livreraient à cette spéculation. »

# COUR D'APPEL DE DOUAI

Bris de clôture à Amettes

Pour empêcher que l'on pénétrât sur un terrain qu'il possède à Amettes, M. Balavoine l'avait entouré de fils de fer barbelés.

Mais la clôture barrait ainsi le sentier aux habitants se rendant au hammeau de Basse-Boignée. Aussi y eut-il des protestations et le maire, M. Emile Sailliot, un beau jour, ceignit son écharpe et s'en fut lui-même couper les fils de fer qui barraient le sentier.

M. Balavoine lui intenta un procès pour bris de clôture.

Malgré les tracas de la série 13, le 20 novembre, elles se feront pas long feu et les amateurs feront bien de se hâter, car il est à prévoir que, cette fois encore, de nombreuses demandes ne pourront pas être satisfaites.

# Cambrilage à Avion

M. Combes, négociant en cycles à Avion, raconte, chez lui, certain soir, quand il constata que des cambrioleurs s'étaient introduits dans sa demeure et avaient dérobé divers objets. Le préjudice fut évalué à 2.000 francs.

Les malfaiteurs furent retrouvés en la personne de Ernest Desautry, Roger Rogier et Marie-Céline Leroy.

Le tribunal correctionnel a condamné les trois auteurs à deux, trois et trois mois de prison, avec sursis. M. Combes obtint 500 fr. de dommages-intérêts.

M. Combes estimant les dommages-intérêts insuffisants fit appel.

La Cour lui accorde 1.000 francs.

# Un acquittement

Une auto de l'administration des douanes s'était lancée à la poursuite d'une autre voiture qui, elle, transportait des fraudeurs, quant à Camphin-en-Perwez elle fit une embardée et alla se jeter dans un fossé. Les contrebandiers profitèrent de l'accident pour s'éclipser.

Or, le lendemain, on découvrait à Vimy un dépôt renfermant 41 balots de tabac pesant au total 1.100 kilos.

L'enquête établit que, sans provision sur le point de la poursuite, dans une auto pilotée par Charles Doret.

Ce dernier fut condamné à Lille à un an de prison et 141.500 fr. d'amende.

Après intervention de l'avocat général Darbord, la Cour a rendu un arrêt qui acquitte le prévenu.

# Mœurs à Arrdes

Poursuivi à deux reprises pour outrages à la pudeur, Albert Baude, d'Arrdes, a été acquitté par le tribunal de Valenciennes, quant à Camphin-en-Perwez elle fit une embardée et alla se jeter dans un fossé. Les contrebandiers profitèrent de l'accident pour s'éclipser.

Or, le lendemain, on découvrait à Vimy un dépôt renfermant 41 balots de tabac pesant au total 1.100 kilos.

L'enquête établit que, sans provision sur le point de la poursuite, dans une auto pilotée par Charles Doret.

Ce dernier fut condamné à Lille à un an de prison et 141.500 fr. d'amende.

Après intervention de l'avocat général Darbord, la Cour a rendu un arrêt qui acquitte le prévenu.

# LES FRAUDEURS DE BIJOUX PAR LE TRIBUNAL D'AVESNES

Nous avons relaté l'importante prise de fraude qui eut lieu dernièrement au bureau-frontière de Bettignies par les agents de la douane.

Deux Belges venant de Bruxelles avaient habilement dissimulé dans le coussin de la voiture et à l'indicateur de vitesse ainsi que dans leurs effets, plusieurs colliers, bijoux, bagues, etc.

Les deux automobilistes, les sieurs B. K., 45 ans, et C. L., 38 ans, furent arrêtés et conduits à Avesnes.

Ces deux individus furent traduits en audience de vendredi devant le tribunal correctionnel d'Avesnes.

Après le dépôt des conclusions de M. le procureur général, M. Dorez a plaidé avec habileté pour les deux prévenus.

B. K., a récolté 15 jours de prison et C. L., 10 jours de prison. Les deux prévenus furent solidairement au paiement d'une amende fiscale de 32.000 fr. quintuples décimes en sus.

# LES FRAUDEURS DE BIJOUX PAR LE TRIBUNAL D'AVESNES

Nous avons relaté l'importante prise de fraude qui eut lieu dernièrement au bureau-frontière de Bettignies par les agents de la douane.

Deux Belges venant de Bruxelles avaient habilement dissimulé dans le coussin de la voiture et à l'indicateur de vitesse ainsi que dans leurs effets, plusieurs colliers, bijoux, bagues, etc.

Les deux automobilistes, les sieurs B. K., 45 ans, et C. L., 38 ans, furent arrêtés et conduits à Avesnes.

Ces deux individus furent traduits en audience de vendredi devant le tribunal correctionnel d'Avesnes.

Après le dépôt des conclusions de M. le procureur général, M. Dorez a plaidé avec habileté pour les deux prévenus.

B. K., a récolté 15 jours de prison et C. L., 10 jours de prison. Les deux prévenus furent solidairement au paiement d'une amende fiscale de 32.000 fr. quintuples décimes en sus.

# Dans l'ordre et le calme

Des renseignements que nous avons recueillis aux sièges des organisations ouvrières, il résulte qu'une douzaine de sociétés ont tenu leur assemblée générale le 20 novembre, le même jour sur la voie publique. Mon Administration municipale a en effet pour but d'autoriser ces sociétés à occuper des places dans la capitale. Mais, même si le Gouvernement interdisait les cortèges en faveur de la manifestation, cela ne s'aurait pas produit.

Le Maire de Lille précise :

« La mesure à laquelle vous faites allusion n'a eu aucun effet. Les cortèges ont eu lieu le 20 novembre, le même jour sur la voie publique. Mon Administration municipale a en effet pour but d'autoriser ces sociétés à occuper des places dans la capitale. Mais, même si le Gouvernement interdisait les cortèges en faveur de la manifestation, cela ne s'aurait pas produit. »

« Comme nous demandons pourquoi, M. Roger Salengro, le Maire de Lille nous a répondu sur-le-champ :

« J'ai, vers la mi-septembre, autorisé cette démonstration comme j'ai autorisé, depuis, les cortèges des associations d'anciens combattants. La manifestation du 20 novembre, le même jour sur la voie publique. Mon Administration municipale a en effet pour but d'autoriser ces sociétés à occuper des places dans la capitale. Mais, même si le Gouvernement interdisait les cortèges en faveur de la manifestation, cela ne s'aurait pas